



Le fil citoyen

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON #01 / Février 2021

Les 6 premiers mois du mandat

compte rendu du travail engagé par chaque commission



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
L'année 2020 s'est terminée dans un contexte difficile, et la pandémie est toujours là entraînant une crise sanitaire et économique sans précédent. Notre commune a été sévèrement touchée avec un nombre de décès trop important à l'EHPAD. Les commerçants et les artisans se trouvent dans une situation très compliquée, d'où nos encouragements envers les habitants à consommer local. Cette crise confirme les limites du système et donc la nécessité d'y remédier en soutenant les circuits courts et l'économie locale.

L'arrivée des vaccins redonne de l'espoir pour bon nombre de personnes. Pour qu'un vaccin soit efficace il faut qu'une forte proportion de la population s'y prête. Les gestes barrières et la vigilance sanitaire restent nécessaires jusqu'à enrayerment de la pandémie.

Notre équipe souhaite toujours un dialogue accru avec tous les habitants, même si la mise en place de cette démarche citoyenne est freinée par le contexte sanitaire et les distanciations imposées. Il n'a donc pas été possible de tenir la cérémonie des vœux telle que nous l'aurions souhaitée. Par le biais de ce bulletin municipal, nous vous informons des projets et des initiatives en cours et à venir sur la commune.

Si la population est séparée physiquement par les mesures sanitaires, elle doit rester soudée et garder l'esprit ouvert pour une sortie de crise vertueuse. Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux, et souhaitons que 2021 soit une année faite de solidarité, de partage, et que nous puissions rapidement nous retrouver.

Edmond GROS
Maire de Sévérac d'Aveyron

DEPUIS NOTRE ARRIVÉE, NOUS AVONS

- > **Romp** le compromis de vente de l'achat de l'immeuble du **Crédit Agricole** ;
 - > Fait notre possible pour **limiter l'impact et les surcoûts** de la construction « **place de la gare** » ;
 - > **Annulé le projet de résidence sénior** initialement prévu au Jardin Public, et lancé le travail pour un projet « éclaté » sur plusieurs villages de la commune ;
 - > **Poursuivi les travaux engagés** par la précédente mandature : la restauration du château, le lotissement de Buzeins où tous les lots ont été vendus, la station d'épuration de Buzeins, la poursuite des travaux sur Lavernhe et le lotissement Le Ranq à Sévérac ;
 - > Déposé une **demande d'agrément** auprès de l'Agence Régionale de Santé pour un « **Centre Médical de Santé** » ;
 - > **Revu le projet d'aménagement** de l'**avenue Pierre Sénard** programmé en 2021 ;
 - > **Programmé les travaux d'eau** (SIAEP), d'**assainissement** et d'**aménagement de l'avenue** du Général de Gaulle, et de l'avenue du Grand Faubourg ;
 - > **Engagé l'acquisition** de « l'Hôtel des Causses » pour créer une « **Maison des Solidarités** » ;
 - > **Engagé l'acquisition** de la « **Maison des Consuls** » pour préserver et valoriser le patrimoine de la commune ;
 - > **Démarré la réflexion** avec un groupe d'agriculteurs pour un **atelier de découpe** ;
 - > **Mise en place d'une étude** sur l'**installation-transmission** conjointement avec l'ADDEAR 12 et SupAgro Montpellier ;
 - > **Appui aux commerces locaux** et aux **acteurs de proximité** avec l'association Cap Sévérac et la Communauté de Communes ;
 - > **Proposé deux scénarios** pour l'amélioration de la **qualité des repas** en circuit-court pour l'**EHPAD** ;
 - > **Candidaté à l'obtention du label « Petites Cités de Caractères »** et acté l'intention de prolonger progressivement la durée de la saison estivale ;
 - > **Travaillé sur la mise à jour du projet « Bourg Centre »** sur l'ensemble de la commune ;
 - > **Programmé des accompagnements** sur la cohérence des **aménagements de la commune**, sur la mobilité et les flux et sur la transition énergétique ;
 - > **Créé un groupe de travail** sur la mise en place du **conseil municipal des jeunes** pour la rentrée 2021 ;
 - > **Engagé un travail sur la communication** (logo, nouveaux supports de communication, etc...) et l'embauche d'un chargé de communication à mi-temps ;
 - > **Obtenu le label « Petites villes de demain »** ;
 - > **Mis en place d'une planification** pluri-annuelle des **projets d'investissements** ;
 - > ...
- Avec la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac :
- > **Lancé les travaux** de mise en conformité de la **déchetterie** ;
 - > **Obtenu l'engagement** de la construction d'un **nouveau Centre de Loisirs** ;
 - > **Pris part à la réflexion** sur la « **stratégie à vélo** » ;
 - > **Entamé une discussion** pour améliorer l'aménagement du **Lac de la CISBA** ;
 - > **Engagé la négociation** sur la viabilisation de **nouvelles zones d'activités** ;
 - > **Soutenu la rénovation et la construction d'équipements sportifs** (vestiaires de La Catonnerie, Mur d'escalade).

SOMMAIRE

Le mot du maire _____	2
Depuis notre arrivée _____	2
Le mot de l'opposition _____	3
Trombinoscope des élus _____	4
Organigramme du personnel _____	6
Présentation du travail réalisé en commissions _____	8
Communication de la Communauté de Communes _____	13
Communication de l'Office du Tourisme _____	14
Agenda culturel _____	15
Questionnaire _____	15
Quizz _____	16
Infos pratiques _____	16

Mentions légales

Bulletin municipal 2021 n°1 ;
Publication de la commune de Sévérac d'Aveyron ;
Imprimé en 2500 exemplaires ;
Dépôt légal à la parution ;
Reproduction interdite ; Directeur de la publication : Edmond Gros ;
Rédaction : commission communication ; Conception logo : Muriel Flouriot ; Infographie : Jérôme Sainquentin ; Photos : Office du Tourisme des Causses à l'Aubrac, Jean-Marc Sahuquet, Mairie et crédits divers ;
Impression : IMAP ;
Papier 100% recyclé ;
L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Pour le premier bulletin de cette nouvelle année nous vous souhaitons tout d'abord à tous une bonne santé, prospérité et beaucoup de moments de bonheur. Nous espérons retrouver une vie sociale et de partage dans des conditions de vie normales : pouvoir se serrer la main, se faire la bise, se réunir à nouveau sans devoir se compter, sans devoir s'éviter, pouvoir se sourire, et que cela se voit, retrouver la chaleur humaine qui nous fait grandement défaut.

Des familles ont été durement éprouvées par cette nouvelle maladie, et nous exprimons toute notre solidarité à celles et ceux qui ont perdu un proche ou ont été sévèrement touchés par la Covid 19 ou toute autre maladie. Nous exprimons aussi encore une fois, une immense gratitude à tous les personnels soignants qui ne cessent de remplir leur mission. Nous avons une pensée particulière pour l'ensemble du personnel de l'EHPAD Glorlande qui fait preuve d'un engagement immense auprès de nos anciens.

En tant qu'équipe dite d'opposition, il nous est réglementairement laissé une place dans ce bulletin. Une expression libre pour communiquer notre point de vue, nos idées ou autres remarques que nous souhaitons rendre publiques. Comme nous l'avons toujours annoncé, nous travaillons dans un esprit coopératif dans l'intérêt du Sévérageais et de ses habitants. N'ayant aucun poste à responsabilité et ne disposant que de 5 voix sur 29, nous n'avons pas une grande marge de manœuvre, mais nous sommes impliqués dans la plupart des commissions et apportons nos connaissances et remarques dès que cela est utile. Cependant, sachant que notre liste était arrivée en tête des urnes à Lavernhe et que la liste de M. Gros se veut de la démocratie participative, n'aurait-il pas été opportun d'ouvrir le poste de maire délégué à Jérôme de Lescure qui était candidat ?

Nous savons, comme nous l'avons formulé lors de la campagne, qu'il était indispensable de s'impliquer au plus haut poste et de manière intense à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, organe majeur pour arriver à une gestion constructive du projet municipal (construction d'une maison médicale, d'un nouveau centre de loisirs, mais aussi tout projet structurel d'aménagement du centre de Sévérac ou de zone d'activités ou d'espace culturel). Dommage

que ce choix n'ait pas été fait. Nous avons aussi proposé à l'équipe de M. Gros une candidature de notre groupe à 1 des 4 postes de vice-présidence communautaire dévolus à Sévérac dans le but de mettre notre expérience au service du Sévérageais, nous regrettons qu'ils aient refusé de soutenir cette candidature. Nous participons néanmoins aux 11 commissions communautaires et siégeons dans différents organismes afin de porter la voix de nos électeurs.

Nous connaissons la difficulté d'appréhender la gestion d'une mairie, d'autant plus pour des personnes novices en tant qu'élues, mais il est maintenant grand temps de mettre en œuvre une politique ambitieuse, en sollicitant les nombreuses aides du plan de relance. Il faut augmenter notre attractivité et notre visibilité, vecteurs d'installations nouvelles. Nous notons qu'aucun nouveau médecin ne s'est installé sur la commune et que les projets d'arrivée de nouveaux médecins sont le fruit du travail du cabinet médical existant. Les choix du conseil municipal doivent fixer une ligne de conduite cohérente et audacieuse qui apportera une structure pour aboutir à des projets concrets, sans faire fondre le budget dans des acquisitions immobilières n'apportant rien de nouveau pour les Sévérageais. Le déplacement de l'Office de Tourisme, par exemple, n'est probablement pas le plus important dans l'immédiat.

Enfin, nous encourageons la population à suivre l'activité du Conseil municipal, à s'informer et à faire remonter toutes les idées qui puissent, dans ce contexte difficile, contribuer à construire un vivre ensemble. Mettons rapidement l'accent sur la jeunesse, notamment en créant le Conseil Municipal des Jeunes que nous sollicitons depuis le début de la campagne. Consommons local et vivement la réouverture de tous ces espaces de convivialité que sont les cafés, restaurants, et autres salles de partage !

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Ensemble donnons l'envie et la possibilité aux jeunes générations de rester à Sévérac le Château, Lapanouse, Recoules-Prévinquières, Lavernhe et Buzeins !

L'équipe élue du Sévérageais Autrement

Nathalie Marty Adjointe « Finances » et « Communication »

Membre des commissions « Culture, patrimoine, tourisme » et « Vie Citoyenne » ; Indemnité : 605,58€ ; **Conseillère communautaire, membre de la commission « Finances »**, « **Projet de territoire, Urbanisme, PLUI** » et **CLECT** ; **Députée à l'Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac** ; Vice Présidente du Parc des Grands Causses en charge de l'attractivité, déléguée au CA de l'ADEFPAT et à l'IPAMAC.



Damien Laurain Maire délégué de Lapanouse, adjoint « Agriculture, économie, écologie »

Membre des commissions « Vie scolaire, éducation » et « Travaux » ; Délégué au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron, Correspondant de la défense ; Indemnité 605,58€ ; **Vice Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, Président de la commission « Développement économique »** ; **Délégué au Syndicat Mixte « Carrefour Aveyron », au Syndicat Départemental des Ordures Ménagères, au GAL LEADER+.**



Régine Rozière Adjointe « Vie scolaire, éducation » et « Vie citoyenne »

Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie », « Communication » et « Ressources humaines » ; Déléguée aux Conseils d'Écoles et au Collège public ; Indemnité 605,58€ ; **Conseillère communautaire, membre de la commission « Environnement, développement durable et collecte et traitement des déchets ».**



Jean Marc Sahuquet Adjoint « Culture, patrimoine, tourisme »

Membre des commissions « Communication », « Ressources Humaines », « Santé Social Handicap », « Vie scolaire, éducation » ; Délégué au CCAS et à Aveyron Culture ; Indemnité 605,58€ ; **Conseiller communautaire, membre de la commission « Culture et communication », « Eau, assainissement, GEMAPI ».** **Délégué à l'Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac.**



Maryse Gazes Corboz Adjointe « Santé, Social, Handicap »

Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie » et « Vie citoyenne » ; Vice Présidente du CCAS ; Déléguée au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron ; Indemnité 336,44€ ; **Conseillère communautaire, membre de la commission « Services à la population », « Habitat ».**



Aimé Majorel Maire Délégué de Buzeins

Membre des commissions « Finances », « Economie, agriculture, écologie », « Travaux », et « Culture, Patrimoine, Tourisme » ; Indemnité : 437,36€ ; Vice Président du SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron ; **Membre de la commission « Tourisme et activités de pleine nature », « Eau, assainissement, GEMAPI », « Projet de territoire, Urbanisme, PLUI ».**



Clémence Anglade Maire déléguée de Recoules-P.

Membre des commissions « Finances » et « Vie scolaire, éducation » ; Indemnité 437,36€.



André Carnac Adjoint Travaux

Membre de la commission « Finances » ; Délégué au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron, au SIEDA, à la Commission de sécurité et à Aveyron Ingénierie ; Indemnité 605,08€ ; **Vice Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, Président de la commission « Environnement, développement durable et collecte et traitement des déchets »** ; **Délégué au SYDOM ; Membre de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission de Concession ; Membre de la commission « Voirie, réseaux ».**



Isabelle Labro Gal

Adjointe Ressources Humaines et Vie administrative
Membre des Commissions « Finances » et « Santé, social, handicap » ; Déléguée au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron, et au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ; Indemnité 605,58€ ; **Membre du Bureau communautaire ; Membre de la commission « Finances », « Tourisme et activités de pleine nature »** ; **Déléguée au SMICA, et CNAS.**



Philippe Costes Maire délégué de Lavernhe

Membre des commissions « Finances », « Communication », « Culture, Patrimoine, Tourisme » ; Délégué à l'Assemblée extra-syndicale du Parc des Grands Causses ; Indemnité 437,36€ ; **Conseiller communautaire, membre de la commission « Culture et Communication »** ; **Délégué au Conservatoire à Rayonnement Départemental.**



Annie Ragot Conseillère municipale

Membre des commissions « Travaux », « Santé, Social et Handicap » et « Culture, Patrimoine, Tourisme ».



Yvan Almire Conseiller municipal

Membre des Commissions « Finances », « Economie, agriculture, écologie » et « Santé, social, handicap » ; Délégué au CCAS ; **Membre de la commission « Voirie, réseaux ».**



Caroline Jarrousse Conseillère municipale

Membre des commissions « Vie scolaire, éducation », « Culture, patrimoine, tourisme » et « Sports, associations » ; Déléguée au SIAEP de Causse du Massegras et aux Conseils d'écoles.



Aurélien Majorel Conseiller municipal référent « Innovation »

Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie », « Vie citoyenne » et « Ressources humaines » ; Délégué au SIEDA et au Syndicat Mixte A75 ; **Membre de la commission « Economie ».**



Mairies déléguées

Sévérac d'Aveyron est, depuis le 1^{er} janvier 2016, une commune nouvelle regroupant les cinq communes historiques de Buzeins, Lapanouse, Lavernhe, Recoules-Prévinquières et Sévérac-le-Château. Sévérac d'Aveyron est devenu la première commune de l'Aveyron en superficie avec 208,72 km² et la dixième en population, avec 4 203 habitants recensés (source INSEE au 1er janvier 2021).

Jusqu'aux élections municipales de 2020, le conseil municipal de la commune nouvelle était composé de 67 membres, soit la totalité des conseillers en exercice dans les communes fondatrices au 1^{er} janvier 2016. Suite aux élections, le nombre d'élus est passé de 67 à 29. Toutefois, nous avons fait le choix de maintenir la fonction de Maire délégué pour chaque commune historique, même si le cadre légal ne l'imposait pas.

La compétence du maire délégué reste définie par la loi. Il.elle est officier d'état civil et officier de police judiciaire, et il.elle peut recevoir des délégations particulières de la part du maire de la commune nouvelle.



Edmond Gros – Maire

Indemnité 1232,16€;
 Vice Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, Président de la commission « Services à la personne »;
 Délégué au Syndicat Mixte « Carrefour Aveyron », Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron, Espace Emploi Formation;
 Président du SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron;
 Président du CCAS;
 Délégué au Collège Public.

Principaux rôles dans la commune déléguée :

- > Réception du public
- > Etat civil : mariages, PACS, décès et naissances
- > Les cimetières : délivrance et reprise de concessions
- > Les commémorations

Enfin, le rôle des maires délégués est de relayer les doléances du terrain, faire le lien entre les habitants et les élus, et de mettre en œuvre les délibérations du conseil municipal.

Dès que la situation sanitaire le permettra, des rendez-vous seront organisés pour rencontrer et échanger avec les élus et les habitants dans chaque commune déléguée. C'est important pour tout le monde, pour la vie de l'ensemble du sévérageais.

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac



Nina Borie Conseillère municipale
 Membre commissions « Communication », « Culture, patrimoine, tourisme » et « Sports, associations »; Déléguée au SMICA, et à l'Assemblée extra-syndicale du Parc des Grands Causses.

Philippe Burguière Conseiller municipal référent « Police des funérailles et lieux de sépultures »
 Membre des commissions « Santé, social, handicap », « Culture, patrimoine, tourisme », « Ressources Humaines » et « Sports, associations »; Délégué au SIEAP Causse du Massegros et à l'Hopital Fenaille; Indemnité 168,22€; Délégué au CCAS; **Membre de la commission « Bâtiments et équipements sportifs ».**

Françoise Capus Conseillère municipale
 Membre des commissions « Santé, social, handicap », « Communication », « Vie citoyenne » et « Sports, associations »; Déléguée au CCAS, SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron, et aux conseils d'école; Membre des commissions « Services à la population », « Habitat ».

Thierry Bourrel Adjoint « Sports et associations »
 Membre des commissions « Finances », « Travaux » et « Culture, patrimoine, tourisme »; Indemnité 605,58€; **Membre de la commission « Bâtiments et équipements sportifs ».**

Mariana Herrera Conseillère municipale
 Membre des commissions « Santé, social, handicap », « Vie citoyenne » et « Vie scolaire, éducation »; Déléguée au CCAS et à la Mission Locale.

Patrick Dutrieux Conseiller municipal
 Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie », « Vie citoyenne » et « Travaux ».

Leïla Oulaarif Conseillère municipale
 Membre des commissions « Finances », « Economie, agriculture, écologie », « Santé, social, handicap », « Vie citoyenne » et « Culture, patrimoine, tourisme »; Déléguée au CCAS; **Membre de la commission « Culture et Communication ».**

Yvain Muret Conseiller municipal
 Membre des commissions « Communication », « Vie citoyenne » et « Sports et associations »; Délégué à la « Route des Seigneurs du Rouergue ».

Emilie Fabre Conseillère municipale
 Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie » et « Travaux »; Déléguée au SIAEP du Causse du Massegros.

Mélanie Brunet Conseillère municipale
 Membre des commissions « Finances », « Economie, agriculture, écologie » et « Ressources Humaines »; **Conseillère communautaire; Membre de la commission « Finances », « Economie ».**

Jérôme De Lescure Conseiller municipal
 Membre des commissions « Finances », « Economie, agriculture, écologie » et « Travaux »; Délégué au CCAS, au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron; **Conseiller communautaire; Membre de la commission « Eau, assainissement, GEMAPI », « Projet de territoire, Urbanisme, PLUI ».**

Mathieu Constans Conseiller municipal
 Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie » et « Travaux »; Délégué au SIAEP Haute Vallée de l'Aveyron, aux Conseils d'écoles; **Membre de la commission « Voirie, réseaux », « Bâtiments et équipements sportifs ».**

Nathalie Boudias Decroix Conseillère municipale
 Membre de la commission « Culture, patrimoine, tourisme »; **Membre de la commission « Tourisme et activités de pleine nature ».**

Geoffroy Muller Conseiller municipal
 Membre des commissions « Economie, agriculture, écologie », « Vie scolaire, éducation », « Travaux », « Ressources Humaines »; **Membre de la commission « Environnement, développement durable et collecte et traitement des déchets », « Habitat ».**

MAIRE



Edmond GROS

GARDE CHAMPÊTRE



Stéphane BOURDON

☎ 05 65 47 78 74 / 06 80 24 19 65
✉ gardechampetre@severacdaveyron.fr

ACCUEIL MAIRIE SIÈGE

☎ 05 65 71 66 84
✉ contact@severacdaveyron.fr



Marie-Claude SCHOLZ

ACCUEIL MAIRIES DÉLÉGUÉES

BUZEINS
☎ 05 65 47 62 78
✉ buzeins@severacdaveyron.fr

LAPANOUSE
☎ 05 65 71 60 57
✉ lapanouse@severacdaveyron.fr

LAVERNHE
☎ 05 65 47 62 97
✉ lavernhe@severacdaveyron.fr

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES
☎ 05 65 47 64 02
✉ recoules@severacdaveyron.fr

Roselyne BOURREL
(Buzeins, Lapanouse et Lavernhe)



Sylvie COSTES
(Recoules)

POPULATION / ÉTAT CIVIL

☎ 05 65 47 78 71
✉ population@severacdaveyron.fr

Sylvie COSTES



Marie-Line AGULHON

CNI / PASSEPORTS

☎ 05 65 47 78 70
✉ cni@severacdaveyron.fr

Sylvie COSTES



Delphine BALLE



Roselyne BOURREL



BUDGET / COMPTABILITÉ

☎ 05 65 72 97 04
✉ compta@severacdaveyron.fr

Karine CHALIEZ



Cécile CONFORT



URBANISME

☎ 05 65 47 87 97
✉ urba@severacdaveyron.fr



Angélique AZDAD

ANIMATIONS / BIBLIOTHÈQUES

✉ animations@severacdaveyron.fr



Annick AYRINHAC
☎ 05 65 47 87 96



Charlyne BAUDOUNET
☎ 05 65 47 82 21
bibliotheque@severacdaveyron.fr

RÉSERVATION SALLES

☎ 05 65 47 78 72
✉ reservations@severacdaveyron.fr



Angéline GRANIER

AGENCES POSTALES

Eliette GUITARD
(Lapanouse)



Patricia BURGUIERE
(Recoules)



CANTINE / GARDERIE

☎ 05 65 47 87 97



Angélique AZDAD

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Sylvie CASTAN

05 65 72 97 01

dgs@severacdaveyron.fr

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



Mathieu BIAU

05 65 72 97 02

dst@severacdaveyron.fr

RESSOURCES HUMAINES

05 65 47 96 04

rh@severacdaveyron.fr

Sandrine CARNAC



Delphine BALLE

SERVICES ÉCOLES / CANTINE / ENTRETIEN DES LOCAUX

Nicole ARNAL



Corinne CARMEL



Angéline GRANIER



Nathalie HURGON



Anne-Renée PICHON



Annick GALIERE



Joëlle JOIE



Fabienne SOLINHAC



Nathalie VIEILLESZAZES



Rose ASTRUC



Marie-Claire BESTION



Eliette GUITARD



Nadine RAYNAL



Séverine ALBOUY



Lucette BORRELLY



Noura FARIDE



SERVICES TECHNIQUES

ctm@severacdaveyron.fr

Christophe COUDERC



Nicolas DALLO



Alain POUJOL



Philippe PAULHAC



Michel SALTEL



Jean-Pierre DHEILLY



Ludovic TREILLE



Sylvain RICARD



Mickaël GELY



Johann ESTEVENON (apprenti)



Thierry ROUJON



Jacky DELTOUR



Clément DELON



Lucas ROUDIL



Rémi AYRAL



Éric CHALIEZ



Serge GALTIER



SANTÉ, SOCIAL, HANDICAP

Adjointe référente : Maryse Cazes Corboz

Membres : Yvan Almire, Philippe Burguière, Françoise Capus, Jérôme De Lescure, Isabelle Labro, Mariana Fos, Annie Ragot, Jean-Marc Sahuquet

La commission Santé a démarré dans un contexte difficile au vu de l'épidémie de COVID qu'a connu notre EHPAD. L'énergie de plusieurs membres s'est portée sur une aide à la maison de retraite.



Distribution des chocolats de Noël

La crise sanitaire est maintenant contenue. Le rôle de la réserve citoyenne qui a été mise en place par les services municipaux en relation avec les élus a été important : parmi les 51 bénévoles inscrits, 21 ont œuvré à aider le personnel afin que celui-ci puisse se concentrer exclusivement sur le soin. Certains agents (services) municipaux ont également été impliqués lorsque les employés administratifs de l'EHPAD ont été en arrêt maladie. Plus globalement un projet de santé a été rédigé de façon à pouvoir être réactif car il est une condition nécessaire à la création d'un centre de santé au niveau de notre commune. Celui-ci est en discussion entre la commission, l'ARS, la CPAM, les praticiens locaux et la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS). La commission santé va pouvoir travailler sur l'analyse des besoins sociaux au niveau de la commune en lien avec le CCAS et proposer à celui-ci des orientations. Une stagiaire en BTS, Lucie Puel, récolte actuellement des éléments. Des réflexions sont déjà en cours par anticipation des conséquences sociales de la crise sanitaire.

Dans ce contexte, le logement social et le logement d'urgence font partie des sujets à traiter.

Le CCAS

Pour rappel : Le CCAS est un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par le maire. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Le CCAS est un instrument clef de la politique sociale de la commune.

Il a été renouvelé par arrêté du maire, Edmond Gros en juillet 2020. Il se compose de 16 membres :

> 8 membres issus du conseil municipal : Yvan Almire, Philippe Burguière, Françoise Capus, Maryse Cazes-Corboz, Jérôme de Lescure (élu suite à la démission de Marie-Ange Lagarigue), Mariana Fos, Leïla Oulaarif, Jean-Marc Sahuquet.

> 8 membres issus de diverses associations œuvrant dans le domaine social : Isabelle Carat,

Françoise Carnac, Roselyne Cayzac, Francine Crozat, Daniel Guégan, Robert Mas, Chantal Obis, Séverine Vivien.

Une première réunion d'urgence a été réunie le 14 septembre pour voter l'attribution de la prime COVID au personnel de l'EHPAD (pour le personnel ayant travaillé lors du premier confinement). Elle a permis également de voter le budget primitif 2020 du CCAS.

Au cours d'une deuxième réunion qui s'est tenue le 21 octobre 2020, le budget de l'EHPAD était à l'ordre du jour. Le règlement intérieur a été voté par les membres du CCAS lors de la réunion du 28 octobre. Il a été proposé que les documents de travail du CCAS soient publiés sur le site Internet de la commune.

Cette année, dans le contexte COVID, il n'a pas été prévu de repas des anciens. Par contre, il a été décidé de faire une distribution de cho-

colats de Noël pour les plus de 80 ans. Ces chocolats ont été commandés chez 5 commerçants locaux. La distribution, qui s'est faite courant décembre grâce à l'investissement de tous les membres du CCAS, a été l'occasion de rencontrer, même brièvement, les anciens de la commune. Ainsi c'est autour de 340 personnes qui ont pu être visitées.

A cette occasion, des contacts ont été pris pour l'inscription des personnes qui le souhaitent sur le registre nominatif des personnes vulnérables de la commune. La tenue et la mise à jour de ce registre est une obligation pour les mairies, et l'opportunité de consulter nos aînés en personne fut de bonne augure. Cela étant, nous rappelons que toute personne se sentant « isolée » et/ou « vulnérable » même ponctuellement, peut se signaler en mairie.

FINANCES

Adjointe référente : Nathalie Marty

Membres : Yvan Almire, Clémence Anglade, Thierry Bourrel, Mélanie Brunet, André Carnac, Philippe Costes, Jérôme De Lescure, Isabelle Labro, Damien Laurain, Aimé Majorel, Aurélien Majorel, Leïla Oulaarif

Nous nous sommes penchés sur les budgets préparés par l'équipe municipale sortante que nous devons soumettre au vote en juillet, soit 1 mois après notre prise de fonction. D'une façon générale, nous avons maintenu les programmes de travaux et d'investissements prévus pour 2020, sauf l'achat du Crédit Agricole (dont la procédure d'achat était au stade du compromis de vente à notre arrivée).

Nous avons également dû voter un emprunt de 600 000€ pour financer les travaux engagés.

Sur le deuxième semestre, nous avons travaillé à la mise en place d'un PPI (Plan Prévisionnel d'Investissements), dans l'idée de planifier les projets dans le temps, et ainsi mieux anticiper les plans de financements. Un premier PPI sera donc présenté au Débat d'Orientation Budgétaire 2021.

Au niveau fiscalité, nous étudions la possibilité d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

URBANISME, TRAVAUX, HABITAT

Adjoint référent : André Carnac

Membres : Thierry Bourrel, Mathieu Constans, Jérôme De Lescure, Patrick Dutrieux, Emilie Fabre, Damien Laurain, Aimé Majorel, Geoffroy Muller, Annie Ragot

Lotissements

- > Le Ranq : Travaux en cours, fin des travaux février 2021
- > L'Albespy (Buzeins) : Travaux en cours, fin des travaux mai 2021

Assainissement

- > St Grégoire : raccordement d'une partie du village : travaux terminés en début d'année
- > St Grégoire : mise en séparatif de la dernière partie du village : travaux prévus 2^{ème} semestre 2021
- > STEP (station d'épuration) de Buzeins : début des travaux 1^{er} trim. 2021
- > Recoules : extension vers le Camping, travaux 2^{ème} semestre 2021
- > Extension route des Pompes : travaux en cours, fin des travaux avril 2021
- > Mise en séparatif de l'avenue du G^{al} de Gaulle : travaux prévus mai – juin 2021
- > Station d'épuration de St-Amans de Varès : travaux prévus 2 semestre 2021

Voirie

- > Lavernhe : Finition suite aux travaux de réseaux, mars avril 2021
- > Entretien et réfection des chemins communaux suite aux orages : chemin de Lestrade, de Ugnes, d'Argeliès
- > Lotissement Bellevue : travaux 2^{ème} semestre 2021

Bâtiments

- > Rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe : 2022



Visite du chantier du château

- > Panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes de Lavernhe : 2^{ème} trimestre 2021
- > Eglise de St Chely : extraction des lauzes à finir
- > Couverture de la salle des Hommages du Château : fin des travaux 3^{ème} trimestre 2021

Communauté de Communes

- > Aménagement d'espaces containers : en cours
- > Programme de voirie : entretien de la voirie intercommunale

RESSOURCES HUMAINES, VIE ADMINISTRATIVE

Adjointe référente : Isabelle Labro

Membres : Mélanie Brunet, Philippe Burguière, Aurélien Majorel, Geoffroy Muller, Régine Rozière, Jean-Marc Sahuquet

La mairie de Sévérac d'Aveyron compte 49 agents (43 titulaires et 6 contractuels) répartis dans 3 services principaux (43.14 Equivalent Temps Plein).

Le personnel communal est organisé en 3 pôles : le service administratif, le service technique et le service école/cantine/entretien des locaux.

Lors des premières réunions de la commission RH, il a été question :

- > De titulariser le poste d'un agent technique de la commune.
- > De créer un poste d'adjoint du patrimoine à 25h hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2021 financé en partie par une aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ce poste devrait évoluer vers un temps plein.



Visite des écoles de la commune avec les élus et les agents

La commission RH/Vie administrative a mis à jour le règlement intérieur qui datait de 2016. Le règlement intérieur est un document contractuel ayant pour but d'organiser la vie et les conditions de travail dans la collectivité.

Pour finir, la commission RH/Vie administrative remercie chaleureusement M^{me} Danielle Fonlupt, M^{me} Monique Marion et

M. Didier Miquel ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2020, et salue l'arrivée de M. Jean-Pierre Dheilly, M. Christophe Couderc, M. Lucas Roudil et M. Johann Esteveno, en contrat d'apprentissage au service technique.

La permanence de la mairie déléguée de Recoules sera assurée par M^{me} Sylvie Costes.

COMMUNICATION

Adjointe référente : Nathalie Marty

Membres : Nina Borie, Françoise Capus, Philippe Costes, Yvain Muret, Leïla Oulaarif, Régine Rozière, Jean-Marc Sahuquet

Cette commission travaille sur le développement de l'image de la commune. C'est elle qui a travaillé sur le nouveau logo et sur ce bulletin municipal. Le travail se poursuit sur le 1^{er} trimestre avec le renouvellement des brochures touristiques (commune et cité médiévale notamment).

D'autres supports sont à développer et à imaginer pour améliorer l'attractivité de notre commune (web, réseaux sociaux, vidéos etc...). Nous devons également travailler sur la couverture médiatique. Pour ce faire, un poste de chargé de communication à mi-temps est ouvert à compter du 15 avril 2021. Et pour finir l'année 2020 sur une note culturelle et participative, un concours de dessin (avec règlement et jury) a été organisé pour les enfants de la commune sur le thème « Noël à travers le monde », en partenariat avec la maison de retraite. Ainsi, les superbes dessins pleins de couleurs et d'imagination ont pu égayer l'EHPAD, et un groupe de résidents, accompagné de l'animatrice, ont ainsi fait office de jury. Les trois dessins finalement retenus, non sans mal, sont imprimés localement pour devenir les cartes de vœux 2021 officielles de la mairie. Encore un grand merci à tous les jeunes participants, et aux moins jeunes également !



VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

Adjoint référent : Thierry Bourrel

Membres : Nina Borie, Philippe Burguière, Françoise Capus, Caroline Jarrousse, Yvain Muret

Le rôle principal de cette commission est le soutien aux associations de la commune. Nous avons souhaité rencontrer les associations du sévéragais afin de faire connaissance. Ces rencontres ne sont à l'heure actuelle pas terminées du fait de la crise COVID, crise qui impacte aussi très fortement le secteur associatif.

Nous sommes convaincus que les associations sont un maillon essentiel de la vie de nos villages, et nous avons la chance d'avoir un panel d'activités sportives, culturelles, de services très riches. Nous tenons à féliciter tous les bénévoles pour leur dynamisme et leur engagement. Pour poursuivre leurs activités, les associations ont besoin de soutien, n'hésitez pas à les rejoindre !

En parallèle, la commune a accueilli la course cycliste « Whish One 130 » fin Août 2020, organisée par Maxime Poisson. Cette course de Gravel, discipline en vogue dans le monde du cyclisme, a regroupé une soixantaine de coureurs. La mairie a été un partenaire clef de cet évènement et a voulu s'en saisir pour promouvoir nos producteurs locaux à l'occasion d'un mar-



ché nocturne. Les caprices de la météo nous ont, hélas, poussés à l'annuler. Cela n'est que partie remise, l'évènement étant potentiellement amené à perdurer dans le temps. Notre commission travaille également en collaboration avec la Communauté des Communes afin de porter des projets autour du tourisme sportif sur notre territoire et de nouveaux équi-

pements sportifs (vestiaires du stade de la Catonnerie, mur d'escalade). Notre action ne fait que commencer, et l'une de nos volontés est l'équité dans notre soutien auprès des associations. Toutes méritent notre attention, notre appui dans les projets qu'elles mènent, quelle que soit leur taille.

VIE CITOYENNE

Adjointe référente : Régine Rozière

Membres : Françoise Capus, Maryse Cazes-Corboz, Patrick Dutrieux, Mariana Fos, Leïla Oulaarif, Aurélien Majorel, Nathalie Marty, Yvain Muret

Il s'agit d'une commission toute nouvelle, qui est par définition garante de la Vie Citoyenne dans les projets municipaux. Elle se veut « transversale » puisque ses membres représentent chacune des autres commissions municipales.

La commission Vie Citoyenne reconnaît l'importance et la valeur des actions citoyennes collectives comme vertueuses pour la vie de la commune. Même si le contexte sanitaire ne nous aura pas encore permis d'organiser des rendez-vous publics d'information ou de concertation, nous étions prêts pour un premier rendez-vous en extérieur dans la cité médiévale en novembre. Cette balade citoyenne sera reportée dès que possible. L'idée est de pouvoir faire un diagnostic avec les habitants de leur cadre de vie, et de trouver ensemble des solutions au plus près de leurs préoccupations. Ce type de « balade

citoyenne » sera renouvelé dans d'autres quartiers ou villages de la commune. N'hésitez pas à solliciter la mairie, ou à vous investir dans l'association l'ASC (Assemblée Citoyenne Sévéri-gaise). Venez prendre part aux décisions qui vous concernent et à leur mise en application ! (Petit rappel : L'étymologie du mot politique renvoie à l'organisation de la vie de la cité. A ce titre elle concerne tous les citoyens !)

Le contexte sanitaire nous a également amené à réagir vite pour venir en soutien à l'EHPAD Gloriande. C'est ainsi que nous avons lancé un appel pour la création d'une réserve citoyenne. Une bonne cinquantaine de personnes se sont portées volontaires. Qu'elles en soient ici, publiquement remerciées. Cet élan de solidarité témoigne de l'importance du sens commun pour faire face aux moments difficiles de notre époque.

VIE SCOLAIRE

Adjointe référente : Régine Rozière

Membres : Clémence Anglade, Jean-Marc Sahuquet, Caroline Jarrousse, Damien Laurain, Mariana Fos, Françoise Capus, Geoffroy Muller

Ce n'est pas sans contrainte que s'est effectuée cette rentrée scolaire 2020, prise dans la continuité du contexte sanitaire. Les protocoles sanitaires, établis par le gouvernement, se sont imposés aux écoles. La mise en place s'est faite en concertation avec les directeurs d'écoles, les enseignants et les différents services de la mairie, afin que les enfants puissent regagner les bancs de l'école le plus sereinement possible. Gardons en tête que les termes « protocoles sanitaires », « gestes barrières », « distanciation physique (et non sociale !) », n'ont rien d'inné. Mais pour les raisons que nous connaissons, nos enfants grandissent et se construisent avec. A nous, adultes de tout bois, d'avoir une vigilance face au second effet COVID... Nous savons pouvoir compter sur les équipes enseignantes et agents de mairie pour garder un œil à la fois protecteur et bienveillant sur eux.

Le 7 octobre, nous avons organisé une visite des 5 écoles publiques de la commune avec l'ensemble des agents de mairie y intervenant. Occasion de croiser les pratiques et les cadres de travail pour le personnel, ainsi que de faire un état des lieux général. Cette rencontre fut appréciée et fructueuse, amenant à une prise de conscience collective des différences entre chaque école, tantôt fonctionnelles, tantôt riches de leur histoire...

Des travaux ou aménagements se précisent notamment pour les cantines de Recoules, de Jean Moulin et les toilettes de Lavernhe.

La municipalité a reconduit la convention avec l'Association ADOC qui propose des cours d'occitan dans les écoles dès la grande section de maternelle. La mairie finance les inter-

ventions pour les classes qui ont répondu favorablement à ce projet, à savoir Recoules, Lavernhe et celle des élèves de grande section de Jules Ferry. Des itinéraires artistiques ont également été proposés en partenariat avec la Communauté de Communes et Aveyron Culture.

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le centre de loisirs est à

l'ordre du jour à la Communauté de Communes et devrait être situé derrière le multi accueil « Pirouette ».

Si on peut se réjouir de l'augmentation significative du nombre d'élèves à l'école Jean Moulin, qui a permis la réouverture d'une classe cette année, les effectifs de nos petites écoles, notamment de Lapanouse, sont en revanche moindres. Or, il est primordial de pouvoir préserver toutes nos écoles, figures de la vitalité de nos villages et de la commune dans son ensemble. Nous rappelons aux familles d'inscrire au plus tôt leurs enfants dans les écoles conformément à la carte scolaire.

Enfin, le repas annuel de Noël offert par la municipalité a apporté un peu de légèreté. Une sucette au chocolat issue de l'artisanat local a également été offerte aux enfants, le tout dans un cadre festif sous des fanions confectionnés par une couturière locale pour toutes les écoles.



Repas de Noël, école Jean-Moulin

ÉCONOMIE, AGRICULTURE, ÉCOLOGIE

Adjoint référent : Damien Laurain

Membres : Yvan Almire, Mélanie Brunet Bedel, Maryse Cazes-Corboz, Mathieu Constans, Jérôme De Lescure, Patrick Dutrieux, Emilie Fabre, Aimé Majorel, Aurélien Majorel, Geoffroy Muller, Leïla Oulaarif, Régine Rozière

Transition énergétique - Optimisation de l'éclairage public

La commune de Sévérac d'Aveyron en partenariat avec le SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron) a investi depuis 2018 dans la rénovation et l'installation de luminaires à LED. Cette nouvelle technologie offre une grande efficacité énergétique pour une consommation d'énergie minimisée et un rendu identique.

A ce jour, la totalité des communes historiques de Buzeins, Lapanouse et Recoules-Prévinquières ont bénéficié de ce programme. Sur Lavernhe, les éclairages seront modernisés en même temps que l'enfouissement des réseaux secs et les travaux seront achevés à la fin de l'année. Sur Sévérac-le-Château, deux tranches de travaux ont été réalisées. Fin 2020, 909 luminaires ont été changés.

Il reste 626 luminaires à remplacer sur Sévérac-le-Château. Ces investissements pourraient être planifiés sur 4 ans en remplaçant 156 luminaires par an. Le coût de remplacement d'un lampadaire LED est d'environ 530 €/U, le montant total à investir pour finaliser ce programme est donc de 331 780 € HT. Le coût total du programme serait donc de 625 476.81 € HT. Le retour sur investissement est d'environ 18 ans (sans prendre en compte les économies de maintenance) mais cela permettrait d'économiser 3 921 000 kwh en 18 ans soit 3 920 Tonnes de CO²...

La transition énergétique est un enjeu majeur, la municipalité organisera prochainement des rendez-vous et débats sur ce sujet avec les habitants.

débloqué un budget de plus de 110 000 € pour abonder ces fonds de soutien pour les entreprises locales.

Enfin, nous sommes mobilisés pour rencontrer et accueillir de nouveaux porteurs de projets souhaitant s'installer à plus ou moins long terme sur notre territoire. Le manque de foncier agricole et de zones aménagées disponibles limite pour le moment notre action. C'est pourquoi nous sommes investis à la Communauté de Communes notamment pour viabiliser la ZA

Nous sommes investis pour accompagner les acteurs économiques locaux à faire face aux conséquences de la crise COVID. Malgré une saison estivale correcte, les difficultés accumulées sont difficiles à rattraper pour certains.

Par ce bulletin, nous rappelons l'importance de consommer localement, nos commerçants étant parfaitement en mesure de recevoir leur clientèle dans des conditions sanitaires sécurisantes. Avec l'association Cap Sévérac, nous avons réalisé une campagne de communication en ce sens. Aussi, un questionnaire à destination de tous les acteurs économiques, a été réalisé en concertation avec la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac. Cette enquête doit permettre d'identifier les difficultés et d'effectuer un état des lieux de notre tissu économique. Après analyse, notre équipe organisera des rencontres avec les différents intéressés afin de définir des actions et leviers possibles avec la Communauté de Communes et la Région. En effet, ces deux collectivités dépositaires de la compétence économique sont mobilisées depuis le début de la crise COVID notamment via deux dispositifs de soutien (l'OCCAL, et le Fond de Solidarité Exceptionnel). La Communauté de Communes a

du Ménaldesque. En parallèle, nous avons engagé un travail avec le PNR des Grands Causses dans l'idée de développer un "pôle-terroir" afin de valoriser les productions agricoles locales. Dans ce cadre, les projets d'atelier de transformation et de camion d'abattage mobile se précisent. La municipalité a sollicité un accompagnement de l'ADEFPAT, organisme en milieu rural, afin d'obtenir l'appui d'un consultant technique.

A travers le Programme Alimentaire Territorial, avec le soutien de la Région, nous travaillons d'ores et déjà sur la relocalisation d'une cuisine pour l'EHPAD.



CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

Adjoint référent : Jean-Marc Sahuquet

Membres : Nathalie Marty, Caroline Jarrousse, Philippe Costes, Aimé Majorel, Thierry Bourrel, Philippe Burguières, Annie Ragot, Nina Borie, Leïla Oulaarif et Nathalie Boudias-Decroix.

Nous avons fait en sorte de maintenir la saison touristique estivale. Début août, pour faire face à l'afflux des touristes, nous avons recruté un guide supplémentaire et renforcé la saison, jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. De ce fait, des artisans d'arts ont maintenu leur boutique ouverte jusqu'à cette date. Nous souhaitons maintenir cette dynamique en prolongeant la saison touristique à venir.

Les bibliothèques de la commune (Sévérac, Lapanouse, Lavernhe, Buzeins et Recoules) sont dans une nouvelle dynamique. En effet, le poste de la bibliothécaire est passé de 9h à 25 heures hebdomadaires depuis ce mois de janvier 2021.



Animation estivale

Il sera dédié à toutes les bibliothèques de la commune, afin d'aider les bénévoles qui les gèrent. Ceci est possible grâce à un financement pluri annuel de la DRAC Occitanie. Nous sommes également en train de travailler sur le projet d'une médiathèque de 300m². Aussi, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire joint à ce bulletin municipal, pour connaître vos besoins en termes de lecture (horaires notamment) et construire au mieux ce projet avec les habitants. Nous vous rappelons par ailleurs que toutes nos bibliothèques se procurent, deux à quatre fois par an, environ 300 ouvrages auprès de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron qui possède un grand fond documentaire (visible sur leur site <https://mediatheque.aveyron.fr/>). Il suffit donc de les demander à votre bibliothèque et ils vous seront réservés !

Important : à partir de janvier, l'inscription à toutes les bibliothèques de la commune sera gratuite.

Pour la programmation culturelle, les contraintes sanitaires nous ont obligé à adapter les horaires de certains rendez-vous

ou de les supprimer. De beaux projets de spectacles se profilent pour l'année 2021. Nous avons fait le choix de conserver nos partenariats avec la Maison du Peuple et avec Mondes et Multitudes pour le cinéma. Le Festival Folklorique International reviendra cet été et Les 12 Violoneux cet automne.

La salle des hommages de notre château aura sa nouvelle toiture, perdue depuis plus de 150 ans. Nous poursuivrons les travaux engagés dans la restauration du château, et réfléchissons à l'aménagement à venir de la Maison des Consuls. Nous souhaitons ouvrir des groupes de projets à toutes les personnes qui souhaitent y participer. Forts de ce potentiel, nous espérons obtenir le label "Petites Cités de Caractère" courant 2021. Nous soutenons de jolis projets, comme La Tuta a Contes, dans lesquels l'occitan, notre langue historique locale, sera valorisée. Nous sommes un pays de culture, nous ne l'oublions pas et nous y œuvrons pleinement.

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

GESTION DES DÉCHETS

Mieux trier nos déchets

Savez-vous que **chaque habitant** de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac **produit plus de 600 Kg de déchets par an ?**

- > 287 Kg de déchets traités en déchèterie,
- > 236 Kg de déchet dans les sacs noirs,
- > 53 Kg de déchets dans les sacs jaunes,
- > 38 Kg de verre.

Le coût de traitement des sacs jaunes est de 51 € à 84 € TTC la tonne (en fonction de la performance quantité et qualité du tri), et pour les sacs noirs c'est 134,09 € TTC la tonne.

Le coût de traitement des sacs noirs est de 123,65 € HT la tonne.

Il est donc important de mieux trier pour **maîtriser les dépenses et contenir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.**

Vous triez de mieux en mieux, mais il reste des efforts à faire, certains sont très simples.

Voilà ce qui se trouve dans votre sac noir :

Le contenu de la poubelle noire des habitants de la CC des Causses à l'Aubrac

En 2019, les OMR de la CC des Causses à l'Aubrac sont en moyenne composées de :

15,0 kg Gaspillage alimentaire - 6,4 %

- Produits avec ou sans emballages

83,1 kg Valorisation organique - 35,2 %

- Déchets alimentaires
- Déchets de jardin
- Part organique des fines < 20 mm

46,3 kg

Collecte sélective (Consignes classiques) - 19,7 %

- Papiers et emballages ménagers
- Emballages en verre

20,4 kg

Extension des consignes de tri - 8,7 %

- Pots et barquettes
- Films non recyclables

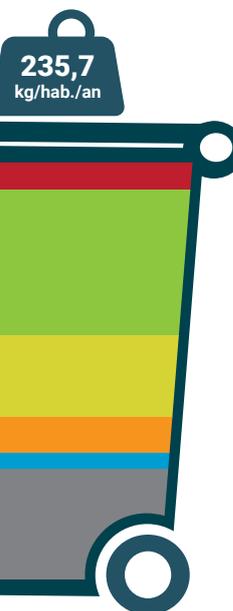
8,4 kg

Autres collectes spécifiques - 3,6 %

- Bois
- DEEE, TLC, DMS

62,5 kg Déchets résiduels - 26,5 %

- Tous les autres déchets



Quelques consignes simples pour améliorer le contenu de ce sac noir :

- > **Compostez !** 35 % de votre sac noir est composé de déchets compostables : déchets alimentaires, les déchets de jardin... et vous aurez de l'engrais gratuit pour vos plantes... **C'est 35% ont coûté 368 458 € en 2019 à la collectivité.**
- > **Recycler les emballages en verre !** On trouve encore trop de verre dans les sacs noirs, enfouis avec les or-

dures ménagères, ils ont coûté 32 740 € alors que déposés dans la colonne récup 'verre ils n'auraient coûté que 2 465 € et ils auraient été recyclé. De plus, recycler le verre sert à soutenir La Ligue contre le cancer de l'Aveyron, la collectivité reverse à la Ligue 3,05 € par tonne de verre collectée.

Vous avez des doutes sur le tri, vous cherchez des informations sur le com-

postage, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Communauté de Communes :



www.caussesaubrac.fr

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac, qu'ès aquo ?

L'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac est une association Loi 1901 composée d'un Conseil d'Administration (29 membres), d'un Bureau présidé par Christine Presne (12 membres) et d'une équipe de 8 techniciennes sous la direction d'Emilie Moreau.

L'Office de Tourisme au cours des **quatre saisons** :

- > **En été : accueil des touristes, visites guidées** et tenue de **billetteries** (activités sportives, spectacles, visites, concert...).
- > **En automne : préparation** de l'année suivante avec des **réunions de travail** pour avancer sur les projets, le suivi et l'élaboration du **plan d'actions**, le renouvellement et l'actualisation des **supports de communication**...
- > **En hiver** : mise à jour des **données** présentes sur notre site internet, aller à la **rencontre des prestataires**, accompagner nos partenaires dans leurs **projets de développement touristique** et leur proposer des **ateliers personnalisés**...
- > **Au printemps** : promotion du territoire dans des **salons** (Salon de la Pêche à Clermont-Ferrand, Salon du Tourisme à Lyon, Marché de l'Aveyron à Toulouse...), préparation de l'**agenda** des événements et des manifestations de la saison...

L'Office de Tourisme, aussi pour **les habitants** ?

- Les 4 bureaux de l'Office de Tourisme sont ouverts toute l'année pour vous, **habitants, résidents secondaires et nouveaux arrivants** des Causses à l'Aubrac ! Vous trouverez des informations, des conseils sur :
- > Les circuits de VTT, les circuits cyclotouristiques, le topoguide de randonnées
 - > Les horaires de bus
 - > L'annuaire des associations, des commerces et artisans
 - > Les manifestations, les événements : nous proposons chaque vendredi un agenda hebdomadaire « Votre semaine en Un Clin d'œil », disponible à l'accueil ou par mail, en vous inscrivant à notre Newsletter (contact@causses-aubrac-tourisme.com)
 - > La vente de billets de visites guidées, spectacles, concerts et la réservation d'activités sportives, de repas...
 - > La vente de chèques-cadeau Amikdo : Une large sélection de services et prestations vous donnant la pos-

sibilité d'offrir un dîner romantique aux chandelles, un beau bouquet de fleurs, un super bijou ou encore des paniers garnis... Plus de 100 commerces et services acceptent ce mode de règlement.

N'hésitez donc pas à **passer nous voir** dans un de **nos bureaux** !

> LAISSAC

1, av. de Rodez
12310 Laissac-Sévérac l'Église
Tél. : **05 65 70 71 30**

> SAINT-GENIEZ CAMPAGNAC

Le cloître, rue de l'Hôtel de Ville
12130 St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Tél. : **05 65 70 43 42**

> SAINTE EULALIE D'OLT

Espace Louis Marcihac
12130 Sainte Eulalie-d'Olt
Tél. : **05 65 47 82 68**

> SÉVÉRAC D'AVEYRON

5, rue des Douves
12150 Sévérac d'Aveyron
Tél. : **05 65 47 67 31**

Pour vous tenir informé en temps réel

des manifestations, des menus des restaurants, des idées de sorties, ..., **vous pouvez consulter** :

> notre site internet : www.causses-aubrac-tourisme.com

> ou nos pages  Facebook :

Destination Causses Aubrac, LaissacAveyronTourisme, SainteEulalieDOlt, StGeniezTourismeAveyron, SeveracAveyronTourisme

> Suivez-nous sur  Instagram : **Destination Causses Aubrac**

QUESTIONNAIRE

A travers ce questionnaire, nous souhaitons avoir votre avis afin de préparer au mieux les futurs rendez-vous que nous envisageons mettre en place pour partager les sujets avec vous.

A nous retourner par mail (contact@severacdaveyron.fr), par courrier ou directement aux accueils des Mairies **jusqu'au 18 avril**.

1. Etes-vous intéressés pour participer à un « comité de quartier » ou à un « comité de village » (pour les communes déléguées) ?

- oui non peut-être

Si oui, quelles sont les thématiques qui vous intéressent, ou le type d'actions auxquelles aimeriez prendre part ?

2. Parmi les projets en cours de réflexion, dans le(s)quel(s) aimeriez-vous vous impliquer ?

- Vélo/Mobilité
 Médiathèque
 Valorisation du patrimoine (Maison des consuls, salle des hommages)
 Aménagement d'espaces pour les jeunes
 Transition énergétique

3. Quel type de support vous semble le plus adapté pour l'information et la communication des habitants (plusieurs réponses possibles) ?

- Journal Bulletin municipal Réseaux sociaux
 Site internet de la mairie Réunions publiques
 Panneau lumineux place de la gare
 Autres :

4. Quelles améliorations proposeriez-vous ?

Vous pouvez répondre sur papier libre et le joindre à ce questionnaire

5. Dans le cadre de la réserve citoyenne, nous aimerions qu'une plus grande part de la population soit formée aux premiers secours. Seriez-vous intéressés par cette démarche ?

- oui non peut-être

Nom
Prénom
Adresse
Mail
Tél.

AGENDA

Prochains rendez-vous de la saison culturelle 2021 (selon le contexte sanitaire)

Mercredi 3 mars à 17h00, salle des fêtes de Lavernhe

Filomène et Compagnie, « Dedans moi »
Théâtre musical et gestuel
Durée : 30 minutes
Tout public à partir de 1 an – jauge : 100



Nous voici plongés dans un voyage au fil des émotions et des couleurs.

Vivons nos peurs, crions nos colères, dansons nos amours et chantons nos joies !

Mêlant spectacle vivant, peinture, film d'animation et création

musicale originale, « Dedans Moi » dresse un portrait « haut en couleur » des petites et des grandes émotions.

30 minutes de poésie colorée pour les premiers pas au théâtre.

Faisant voyager le spectateur d'une couleur à une autre, « Dedans Moi » donne vie à des objets, met des mots sur des sensations et crée des émotions à partager.

Spectacle organisé dans le cadre des « Escapades » du Théâtre de la Maison du Peuple de la Ville de Millau, saison 2020-2021

Dimanche 11 avril à 17h00, salle d'animations de Sévérac

Cie Ytuquepintas, « Jojo »
Durée : 55 minutes
Tout public à partir de 6 ans

Après l'inoubliable « Rêves de sables », la Compagnie Ytuquepintas est de retour dans l'Aveyron.

JOJO, le deuxième spectacle de la compagnie est une belle proposition scénique de poésie visuelle, sans texte. On nous y raconte une

aventure incroyable grâce à l'utilisation du sable, technique désormais habituelle de la compagnie, et à la manipulation de marionnettes.

La compagnie a choisi le nom de JOJO en mémoire au premier orang-outan à avoir été délivré de sa captivité, ce qui a marqué le début du projet International Animal Rescue, une organisation non-gouvernementale qui œuvre pour sauver les animaux de la souffrance que constitue la vie en captivité, promeut leur réhabilitation et, autant que possible les réintroduit dans leur habitat naturel. Actuellement, JOJO est toujours vivant. C'est un grand orang-outan mâle.

Spectacle organisé dans le cadre des « Escapades » du Théâtre de la Maison du Peuple de la Ville de Millau, saison 2020-2021

Dimanche 9 mai à 17h00, Maison des Dolmens, Buzeins

Cie Les Boudeuses, « Mission P(I)anète »
Théâtre
Durée : 1h10
Tout public

Après avoir neutralisé tous les déchets des Pyrénées ariégeoises, retenu les dernières mottes de terre sur les rougiers des Grands Causses, après avoir écumé les toilettes sèches du Haut Langedoc et raboté les petits bois des Causses du Quercy, la professeure Cover et son équipe vous proposent un constat planétaire au cœur d'une rencontre chaleureuse. Plusieurs mains vous seront tendues au cours d'une conférence cosmique pour un avenir meilleur !

« Terrare Humanum est ! »

Séances de cinéma, un vendredi par mois :

Les vendredis 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin

Retrouvez les infos sur www.severacdaveyron.fr

Tarif spectacles : Plein tarif : 12€, Tarif réduit (abonnés + groupe) : 10€, Tarif réduit 2 (- de 18 ans, RSA, demandeur d'emploi, intermittents) : 8€, Tarif jeune public (- 12 ans) : 5€
Tarifs cinéma : 5€

QUIZZ



1. Si j'ai un problème de poubelle, à qui dois-je m'adresser ?

- a À Mon voisin qui a un cousin qui travaille à la déchetterie
- b Communauté de Communes
- c À la mairie
- d À m'sieur le maire

2. Mon enfant est malade, et il ne sera pas présent à la cantine alors que je l'ai inscrit, à qui dois-je m'adresser ?

- a Au cuisinier
- b À l'école
- c À ma cousine qui a un voisin qui travaille à l'intendance
- d À la mairie, service cantine

3. Si je souhaite réserver la salle des fêtes de Lavernhe, à qui dois-je m'adresser ?

- a À la dame du lac de la CISBA
- b À la mairie, service réservations
- c Sur le site internet de la mairie
- d À Familles Rurales

4. J'ai une idée ou une proposition à soumettre pour la commune, à qui dois-je m'adresser ?

- a À la mairie
- b À Gloriande de Thémines
- c À l'Assemblée Citoyenne Sévéragaise
- d Au bistrot

RÉPONSES

1. Rep : b
Depuis 2017, la gestion des ordures ménagères relève de la compétence de la Communauté de Communes, (où trois élus sévéragais siègent). Vous pouvez joindre les services communaux au 05.65.70.69.60, plus d'informations sur le site caussesaubrac.fr

2. Rep : b-d
Après avoir prévenu l'enseignant, il est nécessaire de prévenir le service cantine de la mairie qui se charge de décomposer les repas suivant le règlement des services périscolaires (tel. 05 65 47 87 97 ou urba@severacdaveyron.fr).

3. Rep : b-c
Depuis ce début d'année, la gestion des salles des fêtes de toute la commune est centralisée à la mairie de Sévérac, vous pouvez donc vous adresser au service réservations ou directement sur le site de la mairie (tel. 05 65 47 87 72 ou reservations@severacdaveyron.fr).

4. Rep : a-c
Pour soumettre une idée, vous pouvez vous adresser directement à la mairie (contact@severacdaveyron.fr) ou bien vous rapprocher de l'association Assemblée Citoyenne Sévéragaise.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 SÉVÉRAC D'AVEYRON
☎ 05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr
🕒 Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
☎ 05 65 47 62 78

buzeins@severacdaveyron.fr
🕒 Lundi : 8h30 – 12h15,
Jeudi : 13h30 – 17h30

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAPANOUSE

6 Place de l'Église, Lapanouse
☎ 05 65 71 60 57

lapanouse@severacdaveyron.fr
🕒 Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
14h00 – 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la Mairie, Lavernhe
☎ 05 65 47 62 97

lavernhe@severacdaveyron.fr
🕒 Mardi : 8h30 – 12h15,
Vendredi : 8h30 – 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE

DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas, Recoules-Prévinquières
☎ 05 65 47 64 02

recoules@severacdaveyron.fr
🕒 Mardi : de 13h30 à 17h00,
Vendredi : de 8h30 à 12h30

BIBLIOTHÈQUES

Buzeins :

🕒 Lundi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Lapanouse :

🕒 Du lundi au vendredi de 9 à 12h

Lavernhe :

🕒 Mardi et vendredi de 8h30 à 12h15

Recoules-Prévinquières :

🕒 Samedi de 10 à 12h

Sévérac-le-Château :

🕒 Mercredi de 15 à 19h
Samedi de 10 à 12h

Plus d'infos sur www.severacdaveyron.fr